



En amont d'un transport de marchandises dangereuses

En cas de doute sur un transport, ou besoin d'une confirmation, contactez systématiquement un conseiller à la sécurité.

Ne prenez pas le risque d'effectuer un transport si vous n'avez pas toutes les informations nécessaires !



En cas d'évènement en lien avec le transport de matières dangereuses

Prenez immédiatement contact avec un conseiller à la sécurité, après avoir averti les secours, en cas d'évènement lié au chargement, transport ou déchargement des matières dangereuse, ayant eu notamment les conséquences suivantes :

- dommages matériels et/ou corporels ;
- dommages environnementaux ;
- nécessité d'intervention des autorités ;
- risque de perte ou perte avérée de matières dangereuses.

Conseiller	Adresse e-mail	N° de ligne directe	Date de validité certificat
Marie GAGGIANO	m.gaggiano@urta.fr	03 88 28 51 08	17/06/2028
Antony FEUILLET	a.feuillet@urta.fr	03 88 28 52 43	18/06/2028

En cas de contact par mail, afin de garantir un traitement rapide de vos demandes, nous vous remercions de bien vouloir transmettre les éléments **aux 2 interlocuteurs de manière systématique.**

Standard ALSACE SERVICE TRANSPORT
03 88 28 12 12

Numéros à joindre en priorité en cas d'urgence



118		POMPIERS
117		POLICE
144		AMBULANCE
145		TOXIQUE
112		URGENCE INTERNATIONALE